

AFFAIRE N° 9 - APPROBATION DE L'AVANT-PROJET DES TRAVAUX DE LIAISON EAU PUIS Z.E.C. - STATION DE BELLEPIERRE (RENFORCEMENT CD.44)

LE SECRETAIRE donne lecture du rapport :

Je vous demande d'adopter l'avant-projet établi par la SECMO relatif à la deuxième tranche des travaux de liaison puits Z.E.C. - station de Bellepierre (renforcement CD.44).

Les travaux comprendront la pose d'une conduite de 500 mm de diamètre sur le CD.44, entre le CD.60 et l'Eglise de Sainte Clotilde.

L'opération est estimée à 2 023 000 F.

Le financement serait le suivant :

- transfert des crédits affectés à la dilution des eaux usées (FIDOM 20 %)	180 000 F
- emprunt C.D.C.	720 000 F
	<hr/>
	900 000 F

Complément :

- prévu sur le programme 1977 (renforcement CD.44)	90 000 F
- prévu sur le programme 1978 (renforcement CD.44)	217 000 F
- programme 80 EAU :	
. M.I. 20 %	163 200 F
. Emprunt	652 800 F
	<hr/>
	2 023 000 F

